

Décision

Générale

colonial

Décision n° 72-115/SG/CG concernant une prise en charge des frais d'évacuation, de traitement et de séjour en métropole.

n° 72-115/SG/CG

Ministère

MINISTERE DE LA SANTE PUBLIQUE ET DES LOIS SOCIALES

Date de publication

25 janvier 1972

Numéro JO

n° 3 du 10/02/1972

Date du numéro

10 février 1972

TEXTE INTÉGRAL

Sont pris en charge par le budget du Territoire, les frais d'évacuation, de traitement et de séjour de M. Wähib Aref Bourhan à l'hôpital d'instruction des armées du Val de Grâce Paris (5e). Cette dépense est imputable au budget du Service local.